

## OFFRE DE STAGE

APPUI À LA RÉALISATION DU CONTRAT DE RIVIÈRE « EAU & CLIMAT » DU TARN-AMONT 2026-2030

DURÉE : 4 À 6 MOIS

### LE BASSIN VERSANT TARN-AMONT

Le bassin versant du Tarn-amont est situé à l'extrême Est du district hydrographique Adour-Garonne. Il s'étend sur 2 627 km<sup>2</sup> des sources du Tarn jusqu'à sa confluence avec la Muse à l'aval de Millau.

Les cours d'eau du bassin du Tarn-amont possèdent un patrimoine naturel exceptionnel, qui participe au bon fonctionnement des rivières et à l'attrait touristique du territoire. Ce patrimoine est largement reconnu par divers titres et classements : patrimoine mondial de l'Unesco, Parc national des Cévennes (PNC), Parc naturel régional des Grands causses (PNRGC), sites Natura 2000, sites classés...

### LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

Créé le 1<sup>er</sup> avril 2018 en remplacement de trois syndicats de rivières, le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont s'étend sur 59 communes de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère, en région Occitanie. Il exerce notamment l'intégralité de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (gemapi) pour le compte de ses neuf communautés de communes membres.

L'équipe du syndicat se compose de 7 agents : une directrice / animatrice du SAGE<sup>1</sup>, deux chargés de missions « milieux aquatiques », une chargée de mission « usages de l'eau », communication /animatrice du contrat de rivière, une chargée de mission « inondations » /animatrice du PAPI<sup>2</sup>, une technicienne « réduction de la vulnérabilité aux inondations » et une chargée de gestion administrative et financière. La structure recrute également 2 saisonniers pendant la période estivale, pour une mission de sensibilisation des estivants sur les sites de baignades et dans les campings.

### DESCRIPTIF DU STAGE

Le Syndicat Tarn-amont a pour objectif **l'élaboration de son 3<sup>e</sup> contrat de rivière**, pour une durée de 5 ans. Ce document traitera des thématiques : eau potable, assainissement, gestion qualitative et quantitative de la ressource, activités de loisirs liées à l'eau, agriculture, forêts, milieux aquatiques et sensibilisation de tous les publics.

Encadré(e) d'une équipe dédiée, l'étudiant(e) aura pour mission l'appui à l'élaboration du Contrat de rivière 2026-2030 :

- réalise à partir des documents de gestion existants internes à la structure (SAGE, précédents contrats de rivière, PPG<sup>3</sup>, PAPI, schéma de conciliation des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau (en cours), etc.), des documents externes (Chartes PNC, PNRGC, SCOTs, PCAET<sup>4</sup>, Démarches Climat, patrimoine, etc.), et des bases de données numériques, une synthèse globale des enjeux du territoire avec une vision globale autour des enjeux liés à l'eau.
- Rencontre les acteurs (rencontre bilatérale, sous forme d'ateliers) avec la chargée de mission « usages de l'eau » et/ou la directrice,
- Synthétise les documents existants et les informations collectées pour finaliser le diagnostic de territoire.
- Prérédige les fiches-actions : contexte, enjeux, objectifs, indicateurs, descriptif technique et chiffrage de l'action.

<sup>1</sup> Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

<sup>2</sup> Programme d'actions de prévention des inondations

<sup>3</sup> Programme pluriannuel de gestion

<sup>4</sup> Plan climat-air-énergie territorial

- Rédige un document de restitution (synthèse) et prévoit une restitution orale à destination des différents acteurs du programme (EPCI, communes, État, Agence de l'eau, Région, département...)
- Contribue à l'élaboration d'atlas cartographique sous Qgis
- Participe à la vie de la structure (réunions, évènements, sorties terrain...)

#### CONDITIONS ET DÉROULEMENT DU STAGE

- Encadrement : le stagiaire est sous la responsabilité de la directrice et en étroite collaboration avec la chargée de mission « usages de l'eau ».
- Durée : 6 mois ou à défaut 4 mois (à partir de février/mars 2024 modulable selon les formations)
- Lieu : l'accueil physique de l'étudiant(e) se fera dans les locaux de l'antenne du Syndicat à Millau (12), avec des déplacements réguliers au siège à Sainte-Énimie, Gorges-du-Tarn-Gorges (48)
- Aspects pratiques : stage indemnisé (gratification réglementaire), remboursement des frais de déplacement éventuels selon le règlement intérieur du Syndicat. Le stagiaire pourra être amené à utiliser le véhicule de service.
- En cas de stage de fin d'étude, possibilité de prolongation du stage par un CDD en fonction des résultats du stage.

#### NIVEAU D'ÉTUDE REQUIS

Bac +5 Aménagement du territoire, géographie, environnement, eau.

#### PROFIL RECHERCHÉ

##### **Compétences requises**

- Connaissances du fonctionnement des milieux aquatiques, des zones humides
- Connaissances des outils de gestion intégrée de l'eau
- Connaissances du fonctionnement des collectivités appréciées
- Bonnes capacités orales et rédactionnelles
- Maîtrise des outils bureautique (word, excel, power-point...)
- Maîtrise avérée du SIG (QGIS) et des logiciels de bureautique
- Permis B.

##### **Savoir-être**

- Autonomie, rigueur
- Savoir travailler en équipe
- Sens de l'organisation, adaptabilité, rapidité d'exécution et esprit de synthèse
- Sens de la communication.

#### CANDIDATURES

Pour toute question relative au contenu du stage, vous pouvez contacter Céline Delagnes, directrice : [celine.delagnes@tarn-amont.fr](mailto:celine.delagnes@tarn-amont.fr) – 04 66 48 47 95 / 07 57 17 20 83.

Les candidatures (CV + lettre de motivation précisant notamment la période de stage) sont à adresser avant le vendredi 6 décembre 2024 à :

**Monsieur le Président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont**  
par courrier électronique à [contact@tarn-amont.fr](mailto:contact@tarn-amont.fr)

*Le petit plus « cadre de vie » : basé à Millau, capitale des sports nature, au cœur d'un environnement préservé.*